

## MINE D'IDÉES LENS-LIÉVIN ET HÉNIN-CARVIN



La philanthropie territoriale de proximité qui parie sur la capacité d'agir des habitants

Face au constat que certains territoires cumulant de nombreuses difficultés (enclavement, désindustrialisation, retrait des services publics...) voient émerger très peu d'initiatives d'intérêt général, la Fondation de France a conçu un programme expérimental baptisé « Dynamiques territoriales ». À la différence de sa pratique habituelle, elle lance un appel non seulement à projets mais également à idées, sans thématique spécifique et sur un territoire circonscrit, avec pour ambition de susciter et d'accompagner dans une relation de proximité les initiatives citoyennes innovantes. « Mine d'Idées », l'expérimentation conduite depuis 2014 au cœur de l'ancien bassin minier, est l'une des six déclinaisons territoriales du programme.

Laurent Legay, Président de l'association Second départ qui aide les personnes malades d'alcoolisme et leur famille, nous livre certainement l'un des témoignages les plus émouvants des porteurs de projets ayant bénéficié du soutien de l'initiative « Mine d'Idées » que nous rencontrons à Lens. Il nous fait part de sa joie et de sa fierté : « Grâce à mon projet, des familles heureuses, réunies, ont pu se reconstruire ». En proposant un accompagnement par les pairs ayant eux-mêmes connu l'addiction, tout en faisant le lien avec les professionnels de santé, l'association Second départ, créée par Laurent Legay et son épouse en 2009, constitue le maillon manquant entre le domicile et l'hôpital. Elle réalise aujourd'hui environ 240 interventions par an et, face au développement constant de son activité, vient d'embaucher son premier salarié. Une belle histoire d'initiative citoyenne répondant à un véritable enjeu de santé publique particulièrement prégnant localement, dont Mine d'Idées a permis la reconnaissance et le développement. Convaincue de la valeur

ajoutée de son action, « Mine d'Idées » l'a soutenue financièrement et aidée à se structurer et à communiquer, notamment vis-à-vis des partenaires institutionnels. « La Fondation de France nous a permis de mettre les bons mots pour expliquer et mettre en valeur ce qu'on fait. » souligne Laurent Legay pour qui « Mine d'Idées » a représenté un vrai tournant dans la vie de son association.



### « Mine d'Idées » en 5 ans (2014 – 2018)

- 168 projets reçus dont 74 projets soutenus (dont 1/5 issus d'une idée accompagnée)
- 750 000€ affectés
- 8 bénévoles de la Fondation de France & 1 cabinet d'accompagnement des projets
- 60 porteurs de projets soutenus :
  - 40% soutenus sur plusieurs années
  - 1/3 des porteurs de projets avec moins de 10 ans d'expérience
  - 12 nouvelles créations d'associations ou de collectifs

### L'initiative privée qui se donne les moyens de toucher les « invisibles »

Forte de près de 50 ans d'expérience, la Fondation de France est le premier réseau de philanthropie en France. Avec ses 470 000 donateurs, 206 salariés et 553 bénévoles, elle dispose d'une capacité d'action à la fois sur le plan structurel et financier. Les équipes présentes dans les régions, 4 salariés et 35 bénévoles dans les Hauts-de-France en l'occurrence, sont au cœur de ses actions de proximité. Son indépendance et ses modalités de soutien lui conférant une liberté d'initiative et de prise de risque, elle fait le pari que certains territoires répondant peu à ses appels à projets thématiques nationaux habituels recèlent toutefois des porteurs de projets d'intérêt général qui, à condition d'être révélés et accompagnés, sont susceptibles d'apporter des réponses aux multiples difficultés sociales et économiques. C'est ainsi qu'elle lance le programme « Dynamiques territoriales » dans six territoires : « Mécanique des idées » dans l'agglomération de Mulhouse, « Vendanges d'idées » en Haute Gironde et dans le Libournais, « Pétilantes initiatives » dans le Saumurois et les Vallées d'Anjou, « Hors-Piste » dans les Hautes-Alpes et « Tissages d'initiatives » dans le Nord Isère, « Mine d'Idées » dans deux agglomérations du Pas-de-Calais, Lens-Liévin et Hénin-Carvin.

Or, pour reprendre l'appellation du dispositif, comment exploiter cette « mine d'idées » latente dans le contexte d'un territoire marqué

par le manque de culture entrepreneuriale individuelle ?

La Fondation de France a su redonner confiance en soi et capacité d'agir aux habitants qui seuls n'auraient pu monter un projet et ne se seraient pas d'eux-mêmes dirigés vers l'écosystème d'accompagnement existant. « Mine d'Idées » a ainsi permis de faire émerger des projets de petite taille, menés par les habitants eux-mêmes, souvent les plus fragilisés, « les invisibles ». Le dispositif s'avère très complémentaire des mailles d'intervention des acteurs habituels de l'ESS.

*« Le dispositif a le mérite de révéler le potentiel de porteurs de projets invisibles et de les aider à concrétiser leurs idées. »*

Gilbert Corouge, bénévole à la Fondation de France Nord

Quelques exemples illustrent la variété des initiatives : création d'un repair café pour créer un nouveau mode de coopération entre habitants, ouverture d'un garage solidaire destiné aux personnes à faibles revenus, création d'une micro-ferme pour susciter des synergies entre maraîchers, jardiniers, consommateurs de produits bio, soutien à l'accompagnement de jeunes talents au sein d'un espace partagé, création d'une coopérative des savoirs populaires...

En sus du montage du dispositif et de sa promotion sur le terrain, la Fondation de France a réussi cette expérimentation car elle s'est donné les moyens de mettre en place un accompagnement personnalisé de

proximité. Il est assuré par une petite dizaine de bénévoles locaux ayant les compétences requises et par un cabinet spécialisé engagé par la Fondation.

### Un ancien bassin minier faisant face à des enjeux socio-économiques et démographiques forts

« Mine d'Idées » se déploie sur le territoire des communautés d'agglomération Lens-Liévin et Hénin-Carvin, comprenant au total 350 000 habitants.

Fortement touché par la crise de l'exploitation minière, le territoire urbain dense connaît une perte de population globale depuis les années 1960 et des difficultés socio-économiques importantes, avec notamment le taux de chômage le plus élevé du Nord-Pas-de-Calais (16,6%) et les enjeux forts en termes de mobilité et de santé.

Un passé d'entreprises minières paternalistes, qui géraient tous les aspects de la vie des habitants (travail, logement, santé, vie culturelle et sociale...) et cloisonnaient la population d'une cité ouvrière à l'autre, a pendant longtemps empêché le développement d'une culture entrepreneuriale individuelle.

2 Communautés d'agglomération

350 000 habitants

40% de moins de 30 ans

Taux de chômage de 16,6%

### Une démarche expérimentale de co-construction approfondie du projet avec les acteurs du territoire

Dans l'objectif de bien ancrer le dispositif sur le territoire, la Fondation de France a pris le temps de réaliser à partir de fin 2012 une démarche approfondie de co-construction pour effectuer un diagnostic du territoire et dessiner les contours de l'expérimentation. Elle a constitué pour cela un « groupe relais » rassemblant une vingtaine d'acteurs locaux (dont ATD Quart monde, l'éducation nationale, l'URIOPSS, Euralens, Carvin Entreprise...).

*« Le groupe relais n'avait pas vocation à perdurer. Au moment où il ne s'agissait plus de co-inventer le dispositif, il s'est vidé de sens. »*

Laure Decouvelaere, Déléguée générale de la Fondation de France Nord

Cette phase de conception a duré deux ans. Quand elle est passée à la phase opérationnelle du dispositif, le choix des idées et des projets à accompagner et les décisions des financements à accorder, la Fondation de France, tenue par ses règles de fonctionnement rigoureuses garantant son indépendance, a repris son mode opératoire habituel. Les membres du « groupe relais » ont alors été invités à jouer un rôle d'ambassadeurs locaux du dispositif et pour certains à participer à titre consultatif au jury de présentation des projets. C'est notamment le cas d'Euralens<sup>1</sup>, la structure de développement territorial créée en 2009 à l'initiative des élus locaux pour tirer pleinement parti de l'arrivée du Louvre-Lens sur le territoire, qui est tout naturellement

<sup>1</sup> Euralens, impulsé par trois communautés d'agglomérations qui forment le Pôle Métropolitain de l'Artois (Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Béthune-Bruay Artois Lys Romane), a au fil du temps regroupé autour d'une même table des acteurs issus de tous horizons qui se réunissent régulièrement : des élus (plus de 40 collectivités adhérentes), techniciens, acteurs économiques, acteurs associatifs, établissements scolaires. Favorisant une dynamique de coopération entre ces différentes parties prenantes, Euralens joue aussi le rôle d'accompagnement de projets, qu'elle sélectionne par un label pour leur donner de la visibilité et contribuer au développement territorial de l'ancien bassin minier.

devenu l'un des premiers partenaires locaux de « Mine d'Idées ».

Une coopération avec les acteurs ESS du territoire s'est construite localement à petits pas. Avec les communes, les passerelles se sont principalement faites au niveau du co-financement des différents projets. Un partenariat plus structurel prend aujourd'hui corps avec le Conseil Départemental du Pas-de-Calais qui a lancé en 2017 un budget citoyen, pour favoriser et accompagner financièrement une multitude de projets des habitants dans un esprit proche de celui de « Mine d'idées ». Dans l'objectif de capitaliser les ressources et les modes opératoires entre différentes dynamiques existantes sur son territoire, celui-ci a en effet invité en relation avec la CRESS une dizaine de fondations, dont la Fondation de France, à signer en avril 2019 un livret partenarial pour favoriser les synergies en faveur du développement des initiatives citoyennes sur le Pas-de-Calais.

Les coopérations, « Mine d'Idées » a cherché aussi à les générer « entre pairs », entre les porteurs de projets eux-mêmes. Elle a organisé trois à quatre rencontres par an pour favoriser la mise en réseau et développer de nouvelles solidarités. Certains partenariats sont nés, par la mutualisation par exemple d'un emploi.

Mais ils restent encore peu développés, car cela nécessite du temps pour s'installer et porter des fruits.

Au-delà de cette impulsion de coopérations individuelles, quand on l'interroge sur l'absence de gouvernance partenariale du dispositif, la Fondation de France précise que la philanthropie privée doit tenir son rôle d'apport de réponses complémentaires au sein d'un écosystème d'acteurs existants. La nécessaire indépendance de cet acteur majeur de la philanthropie privée explique le choix de gouvernance de « Mine d'Idées » : *« l'objectif n'était pas de créer une gouvernance partagée mais de faire vivre un dialogue avec des acteurs locaux et de passer le relais à la fin des cinq années d'expérimentation »*, souligne Laure Decouvelaere.

À l'issue des cinq années d'expérimentation, « Mine d'Idées » est en effet aujourd'hui en phase de capitalisation et de diffusion d'expérience. La Fondation de France Nord s'attache à prolonger le dialogue avec l'écosystème des acteurs locaux (collectivités locales, dispositifs d'accompagnement...) pour transmettre ces enseignements et organiser l'échange sur les utiles évolutions de pratiques professionnelles et institutionnelles.



## Un bel exemple de pérennisation par la création d'une fondation territoriale et un terrain de capitalisation permettant son essaimage

La stratégie initiale consistait à impulser le dispositif tout en préparant dès l'origine sa transmission. Stratégie gagnante ! Après avoir apporté son soutien à « Mine d'Idées » depuis 2014 en cofinçant des projets, Maisons & Cités, le plus grand bailleur social sur l'ancien bassin minier, réussit à donner naissance en avril 2018 à la Fondation territoriale des lumières. Grâce à l'implication personnelle de son Directeur général, Maisons & Cités a su fédérer une dizaine de partenaires (bailleurs, entreprise du BTP, acteurs du secteur de la santé, hôtel...) qui se sont engagés à apporter ensemble plus de 600 000 euros sur les cinq prochaines années. Cette nouvelle fondation, sous l'égide de la Fondation de France, poursuit l'initiative de « Mine d'Idées » d'accompagnement à l'émergence d'idées et de projets individuels en s'appuyant sur les enseignements de la première expérimentation, tout en élargissant son territoire d'intervention à l'ensemble du bassin minier.

*« Les fondations territoriales  
représentent aujourd'hui un vrai levier  
de philanthropie locale à l'écoute des  
besoins des acteurs du terrain. »*

Laure Decouvelaere, Déléguée générale de la  
Fondation de France Nord

Le passage de relais se fait de façon progressive : pendant un an, la Fondation de France met à disposition ses ressources bénévoles, continue à financer les services du cabinet de conseil auparavant impliqué dans « Mine d'Idées » et s'inscrit dans une démarche de transfert de compétences vers la Fondation territoriale des lumières. Celle-ci reprend le pilotage opérationnel, en mettant en place une gouvernance partagée associant les dix entreprises fondatrices, les donateurs et les personnalités qualifiées du territoire. La Fondation de France continuera au cas par

cas de co-financer directement des projets en lien avec la nouvelle fondation territoriale.

En valorisant cette expérience aboutie, la Fondation de France souhaite accompagner l'émergence et la multiplication de fondations territoriales comme outils de développement de philanthropie locale privée. À titre d'illustration, un grand bailleur social du Littoral du Nord a déjà pris contact avec la Fondation de France pour solliciter son accompagnement.

Comme le montre l'exemple de « Mine d'Idées », les six premières initiatives du programme expérimental « Dynamiques territoriales » de la Fondation de France constituent sur des territoires fondamentalement différents autant de pratiques de dynamiques de territoires en faveur de l'innovation sociale et de la solidarité à capitaliser et à diffuser. Une évaluation globale de l'expérimentation est en cours, construite avec un véritable souci de méthode qui témoigne de la culture du rendre compte de la Fondation de France. Elle donnera lieu à des enseignements précieux en vue des futurs essaimages de la démarche, tant il est de territoires en manque d'initiatives citoyennes solidaires qu'il serait précieux que la Fondation de France investisse.

Nombreuses sont aussi les dynamiques collectives de territoire déjà existantes qui bénéficieraient utilement de l'expérience acquise dans ces expérimentations par la Fondation de France et du savoir-faire qu'elle a développé pour donner à chacun les moyens et le pouvoir d'agir.

Nikola Jirgloua – Odile Kirchner – Janvier 2019



### POUR ALLER PLUS LOIN :

- Le site de la Fondation de France :  
<https://www.fondationdefrance.org/>
- Le cahier d'évaluation de Mine d'Idées réalisé par l'Atelier Coopératif
- Le site de la Fondation territoriale des lumières :  
<https://www.fondationterritorialedeslumieres.org/>
- Le site d'Euralens :  
<https://www.euralens.org/>

### CONTACTS :

Laure DECOUVELAERE  
Déléguée générale  
Fondation de France Nord  
[Laure.Decouvelaere@fdf.org](mailto:Laure.Decouvelaere@fdf.org)

Fondation territoriale des lumières  
[fondationdeslumieres@gmail.com](mailto:fondationdeslumieres@gmail.com)